

**VALEURS MOYENNES**

De nombreuses entreprises ont déjà exprimé leur volonté de s'introduire ou de se transférer sur ce futur marché organisé. Elles attendent avec impatience les conditions officielles d'Alternext.

# Alternext intéresse déjà beaucoup les entreprises moyennes

Alors même que ses règles précises n'ont pas encore été totalement définies par Euronext, le compartiment Alternext, qui devrait voir le jour au printemps, suscite déjà un intérêt prononcé des sociétés. Europe Finance et Industrie (EFI), par exemple, travaille actuellement sur une douzaine de dossiers d'introduction, dont 9 potentiellement sur Alternext. De nombreuses entreprises, notamment Body One, Poweo, Dolphin Integration, Entreprendre, **Adomos** ont également exprimé leur intention de se transférer du marché libre vers ce futur segment. « Alternext correspond à un vrai besoin. Je crois beaucoup à sa réussite, dans le sillage de l'AIM à Londres », précise Marc Fiorentino, président d'Euroland Finance, qui envisage lui-même son transfert. Selon plusieurs professionnels, le pas-

sage devrait être facilité pour les sociétés qui ne lèvent pas de capitaux. « Il pourrait même être quasi automatique pour les sociétés présentant le flottant suffisant », note Rémy Thannberger.

## De 20 à 30 valeurs concernées

D'après le président du directoire d'EFI, de 20 à 30 valeurs, dans un premier temps, pourraient être intéressées par un transfert. Constat similaire pour Louis-Victor d'Herbes, président-fondateur d'IBI (Industrie, Bourse, International) qui parle d'une trentaine de valeurs. Le profil type ? « Environ 15 millions d'euros de chiffre d'affaires et une capitalisation autour de 20 millions d'euros, au minimum », étant donné l'obligation, a priori, de mettre à la disposition du public un flottant d'au moins 2,5 millions d'euros. Une

## Les patrons séduits

« Alternext nous permettra de capter de nouveaux investisseurs, notamment des fonds anglo-saxons qui ne peuvent intervenir sur le marché libre », Frédéric Granotier, directeur général délégué de Poweo.

« La protection des minoritaires qui devrait être offerte par Alternext nous semble intéressante », Michel Depeyrot, président de Dolphin Integration.

« Nous allons pouvoir trouver de nouveaux investisseurs et avoir une meilleure visibilité », **Robert Lafont, PDG d'Entreprendre.**

cinquante de sociétés du marché libre présentaient, fin janvier, une capitalisation boursière supérieure

à 20 millions d'euros, d'après des données fournies par Euronext.

Les professionnels n'excluent pas que certaines entreprises des segments réglementés puissent également demander leur transfert, pour bénéficier d'obligations moindres, notamment en terme d'information financière.

Le marché libre pourrait-il en souffrir ? « Il existe un risque de le marginaliser. Les sociétés ayant un flottant suffisant et de belles perspectives de croissance choisiront plutôt Alternext », note François Bredoux, responsable de l'analyse financière de Portzamparc. Rémy Thannberger se montre plus confiant : « Bon nombre de PME ont besoin de moins de 2,5 millions d'euros. Le marché libre restera un excellent marché d'acclimation. »